Jean-Baptiste André Godin à Beuret père et fils, 9 janvier 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Beuret père et fils *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation2 p. (35, 36)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Beuret père et fils, 9 janvier 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 16/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26317

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26317?context=pdf

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction9 janvier 1847
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireBeuret père et fils
Lieu de destinationHirson (Aisne)

Description

RésuméGodin accuse réception d'un mandat de 1 179,53 F à payer à Esquéhéries ; il indique qu'il préférerait que le versement soit fait à Guise. Godin effectue une commande de tôles de fer.

Mots-clés

Appareils et matériels, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin"
Lieux cités

- Esquéhéries (Aisne)
- Guise (Aisne)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBeuret père et fils
GenreNon pertinent
Pays d'origineFrance
ActivitéIndustrie (grande)
BiographieMaître de forges à Hirson (Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle. L'entreprise Beuret père et fils fait fonctionner un laminoir de Pas-Bayard, site métallurgique de la commune d'Hirson.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/06/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26317?context=pdf

la remise que jaccorde au commerce mais si jai lavantage de faire dautres affaires avec vous je vous la ferai alors

dans cette attente agreez

Chauny janvier 9 Monsieur Beaume

en reponse a votre lettre datée du 3 Sept qui ne mest parvenue que le 6 je viens vous dire quil mest impossible d'empecher M Laplace de vendre même a sa perte si cela lui convient mais il est certain que mes produits lui sont exactement vendus et cotés aux prix du tarif que je vous ai adressé il me parrait donc certain Monsieur que vous etes mal informé. quand au prix des marmittes il est en sus des prix cotés quand jen fais lenvoi veuillez croire que je nai quien seul prix pour vous comme pour vos confreres et que je serai toujours disposé a vous traiter aussi favorablement quiux

agreez

Nerson 9 Messieurs Beuret pere et fils

votre lettre datée du 6 courant vient de me parvenir, elle me donne avis de votre mandat de fr 1179. 53 c/m a vue je viens vs prier vu mon changement de residence s'il n'est pas mis en circulation de bien vouloir me l'adresser a Guise en cas contraire je ferai les fonds a esquehiries veuillez m'en prevenir.

par loccasion de cette lettre je vs remets la commende des toles dont j'ai besoin faites moi connaitre si vs pouvez me les fournir bientot ~~sui~~ exactement au poids et grandeurs determiné ci-dessous

14 feuilles de 71 centimetre largeur 1 metre 86 long p^t 8 Pil
37 = 75 1 = 86 8 Pi ½

1847 63 f.les de 68 c.tres larg. 1 m.tre 75 c.tres long 7 Ri
33 id 72 cent id 1. m.tres 80 c long 6 Ri ½
17 id 75 = = 1 = 92. = = 9 Ri

si ces grandeures avait quelque chose de genant je vs prie de m'en prevenir car l'année dernière les lisières de vs toles etaient toutes fendues cela occasionne de la perte j'attent votre reponse pour savoir a quel temps et a quel prix vous me fournirait ces toles en première qualitée

agréez Mes:

Avesne
janvier 12

Monsieur Pauquet

Sensible aux causes qui ont retardé votre reglement je regrette d'être oblige de vous dire quil marrive ~~seulement~~ un jour trop tard j'ai mis en circulation un mandat sur vous seulement le 10 de ce mois au 16 mars prochain de f.r 213 ce qui m'oblige a vous retourner le billet que j'ai retiré de votre lettre

agréez M

St quentin
janvier 16

Monsieur Damaye

par votre lettre du 13 St vous m'enjoignez de ne pas vous expedier la cuisinière 69 Qne qui devait vous etre rendue lundi elle a été chargée ce jour là, pris le sieur vaillant Messager mais il a brisé cette cuisinière a St quentin même je pensais que vous l'aviez vue mais il vient de m'avouer quil l'avait rammenée sans vous le dire vous voyez quil n'y a pas de ma faute. si vous ne voulez plus recevoir cette cuisinière je dois demander des dommages et interets au Messager

agréez

Lafere
janvier 16

Monsieur Decroix

dapres votre lettre du 6 courant je n'ai pas du vous expedier le reste de votre commande je trouve aujourd'hui le moment pour vous